

## En Algérie

Comme de nombreux anciens camarades, François Lévy a participé au développement et à l'équipement hors de la métropole. En 1960, il est affecté à la direction de l'énergie et de l'industrialisation de la Délégation générale du gouvernement en Algérie. Il y exercera notamment les fonctions de directeur général de Gaz d'Algérie jusqu'en 1963 après l'indépendance de ce pays.

suppression du département de la Seine, il rejoint, en 1967, le service régional de l'Équipement de la Région parisienne pour diriger la division des transports publics et de la circulation. C'est l'époque faste du développement périurbain avec la création des premiers RER et la construction du réseau autoroutier, conformément aux orientations du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de 1964.

**Administrateur de la RATP, il en assure la présidence pendant une courte période**

En 1974, il devient directeur départemental de l'Équipement de Seine-Saint-Denis, poste qu'il occupera jusqu'en 1978. Il participe activement à la profonde mutation de ce département.

En 1978, l'ingénieur général François Lévy est chargé de l'inspection spécialisée du contrôle des villes nouvelles, inspection créée qui lui est confiée à cause de la grande diversité des compétences acquises dans ses postes précédents. Sa mission d'inspection est ensuite étendue aux services techniques d'urbanisme du ministère de l'Équipement. À ce titre, il est nommé administrateur de la RATP dont il assurera la présidence pendant une courte période.

Ces missions d'inspection le conduisent naturellement à être nommé en 1983 président de la section «urbanisme, architecture et habitat» du Conseil général des ponts et chaussées. Il prendra sa retraite en 1986, tout en conservant diverses

activités extérieures. Il est décédé le 25 mars 2010, au terme d'une maladie rare.

## Un humaniste

Ses qualités de relations humaines sont unanimement reconnues par tous ceux qui l'ont rencontré : capacité d'écoute, intérêt porté aux autres, égalité d'humeur, gaieté. Pour ses collaborateurs, sa porte était toujours ouverte pour discuter des questions quotidiennes. La rapidité et la clarté de son intelligence étaient également frappantes ; on avait quelquefois l'impression que sa pensée se développait si vite qu'il avait du mal à l'exprimer à la même vitesse. Selon son conseil, il conve-

## Patron et conseiller

François Lévy était toujours de bon conseil et savait diriger sans avoir l'air d'imposer. Clair, précis, il savait décrypter les problèmes de façon lumineuse, savait trouver très vite ce qui n'allait pas dans un raisonnement ou dans un rapport, même fort épais.

nait d'assumer complètement son action, même si celle-ci n'était pas parfaite. Ce fut un grand patron, à la fois humaniste et grand serviteur de l'État.

Que sa famille, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants trouvent ici l'hommage dû à François Lévy par un de ses collaborateurs. ■

## AU COURRIER

### Quelques causes de l'illettrisme

■ L'article de Dominique Moyen sur l'illettrisme, paru dans *La Jaune et la Rouge* de juin-juillet, m'amène à proposer à vos réflexions les remarques suivantes.

L'illettrisme est ici l'état des personnes qui, ayant appris à lire et à écrire, en ont complètement perdu la pratique. C'est plus restrictif que la définition que j'en avais intuitivement, à savoir les personnes qui ne savent ni lire ni écrire, et on peut penser que l'auteur et ses statistiques sont plutôt sur cette acception. Sa population d'illettrés inclut très probablement ceux qui n'ont pas su (ou plutôt à qui on n'a pas su) apprendre à lire et écrire, alors qu'ils ont suivi ou qu'ils suivent encore le cursus de l'école primaire et du collège.

On ne devrait pas pouvoir parler sur l'illettrisme aujourd'hui sans stigmatiser les deux erreurs de base de l'Éducation nationale française qui a fabriqué ces illettrés et persiste dans ce processus dément, à savoir : l'emploi de la *méthode glo-*

*bale* pour apprendre à lire aux enfants ; dès les années cinquante, ma mère, institutrice de cours préparatoire, critiquait vigoureusement cette méthode qui est un défi à la logique de l'esprit ; le principe du *non-redoublement*, même pour ceux qui sortent du cours préparatoire en n'ayant pas acquis les bases de la lecture et de l'écriture. Comment peut-on imaginer qu'ils ne soient pas noyés définitivement ? Ils vont traîner huit ans pour rien.

Cela paraît pourtant simple et logique de vérifier dès l'entrée en CE1, puis à la fin de l'école primaire si ces bases sont acquises. Sinon, le redoublement est le seul service à rendre à ces enfants.

J'ai donc bien regretté que l'article n'en fasse pas état, d'autant plus que j'ai la conviction que la persistance de ces erreurs pendant un demi-siècle ne peut être le fruit d'une inconscience permanente.

**Bernard Ducongé (59),  
président du groupe X-Provence**